

Chèques-repas

Si vous travaillez en tant que (1er) (2ème) vendeur / vendeuse, AMF ou manager de filiale, vous avez droit à des chèques-repas. Vous recevrez vos Chèques-repas sous la forme d'un montant sur une carte électronique Edenred personnalisée.



- J'ai déjà une carte Edenred : vous pouvez réutiliser votre ancienne carte. Aucune nouvelle carte ne sera alors commandée
- J'avais une carte mais je l'ai perdue : si vous avez perdu votre ancienne carte Edenred, vous devez d'abord la faire désactiver en appelant Edenred au 02/702.20.02.
- Si vous n'avez pas encore reçu de carte électronique d'Edenred, une nouvelle carte sera commandée par PSA :
 1. Cette carte sera envoyée à votre domicile.
 2. Vous recevrez ensuite une lettre avec le code d'activation.
 3. Activez vous-même cette carte avec le code d'activation.
 4. Besoin d'aide ? Appelez Edenred au 02/702.20.02.



- La valeur pour **les collaborateurs de vente et contrat d'apprentissage** s'élève à € 4,40 (1 chèque-repas par 7 heures prestées).
- La valeur pour le **2e vendeur, le vendeur et l'AMF** est de € 4,90 (1 chèque-repas par 7 heures prestées)
- La valeur pour les **Managers de filiale** est € 7 (1 chèque-repas par jour presté).

Votre carte personnalisée est rechargée chaque mois en fonction du montant que vous avez gagné. Celui-ci est valable 12 mois.



Pour consulter votre solde, téléchargez l'application « MyEdenred ». Vous pouvez utiliser cette carte dans la plupart des restaurants et grandes surfaces.